Ecole élémentaire de [*nom de l'école*]
Adresse :[ ]
Téléphone :[ ]

[*Date*]

DOC EN LIGNE
INFO IEN

Le Directeur
à
Mme, M [L'I.E.N de la Circonscription]
[Adresse]

Objet : situation de l'élève [**patronyme, date de naissance**] à la rentrée prochaine.
Référence : circulaire 2006-139 du 29-08-2006 - BOEN n°32 du 07/09/2006

Madame, Monsieur L'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil des maîtres après étude de la situation scolaire de l'Elève [**patronyme, date de naissance**] scolarisé en CM2 a décidé de proposer son orientation vers les enseignements adaptés du second degré (SEGPA/EREA) à la rentrée scolaire prochaine.

Après avoir recueilli l'opinion des parents lors de notre rencontre en date du [**date],** je transmets en tant que Directeur les éléments du dossier de l'élève à l'Inspection de l'Education Nationale de la circonscription pour que l'Inspecteur formule un avis à destination de la Commission Départementale d'Orientation Vers les Enseignements Adaptés du second degré.

J'ai invité les parents à faire parvenir toutes les informations estimées utiles pour éclairer la décision des membres de cette commission par un courrier à l'attention de son secrétariat, à l'adresse suivante :

Commission d'Orientation Vers les Enseignements Adaptés
Du second Degré (C.O.V.E.A)
Cité Administrative - Bâtiment B
rue du 26ème Régiment d'Infanterie
24016 Périgueux Cedex

J'ai rappelé aux parents qu'en cas d'avis négatif sur cette orientation de la part de cette commission ou d'un refus de leur part, les procédures ordinaires prévues pour les élèves de CM2 sont appliquées ; seront alors envisagés soit le maintien en CM2, soit le passage en 6ème.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'école